



Besançon, le 20 février 2014

Lettre ouverte à

Madame la Présidente du Conseil régional
de Franche-Comté

Objet : Votre projet « Lycées de demain »

Madame la Présidente,

Vous avez reçu les organisations syndicales et vous ne leur avez pas caché que les mesures que vous envisagiez seraient impopulaires. Votre projet « Lycées de demain » doit être soumis à l'avis du Comité technique paritaire du 16 mai 2014 avant d'être proposé au vote de l'Assemblée plénière de juin.

Aujourd'hui, s'ouvre une première réunion de concertation avec les organisations syndicales, les élus, les représentants du CESER et des parents d'élèves.

La CFDT, par la présente, souhaite porter à votre connaissance ses interrogations, inquiétudes et revendications, tant du point de vue de la qualité du service public dans notre région que des conditions de travail des agents.

Du point de vue du service public,

La CFDT vous demande de ne pas réduire l'équation du service public de l'Education à un nombre de m2 par élèves, à un comparatif de ratios entre Régions françaises, mais de prendre en compte les spécificités des territoires ruraux.

A titre d'exemple, la zone de Luxeuil, menacée de désertification si les services publics désertent (base, lycées..) ne devrait selon la Région, pas connaître de réduction de l'offre de formation. Or le Bac Pro électro-technique vient d'être fermé. Les élèves devront aller à Vesoul s'ils veulent suivre cette formation initiale porteuse d'un avenir dans l'emploi. Le trajet qui leur est imposé signifie pour tous des frais supplémentaires, pour certains un abandon de leur projet professionnel.

Les changements de cap créent une réelle insécurité, nous vous demandons de donner des garanties susceptibles de restaurer la confiance dans l'avenir.

Du point de vue des agents des lycées,

Les agents, très attachés au service qu'ils rendent au public comtois et constatant l'augmentation du recours aux entreprises privées au détriment de l'utilisation de leurs compétences, constatant les difficultés de reclassement des agents d'EMOP, sont très inquiets pour l'avenir de leur emploi et ont besoin d'engagements de votre part.

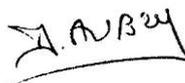
Vous avez mis en place la « polycompétence » dans les établissements afin de faciliter la mobilité des agents et affirmé dans un premier temps que cette polycompétence serait sur la base du volontariat. Or vous affirmez aujourd'hui qu'elle sera obligatoire dans les lycées fusionnés ...l'inquiétude grandit.

La CFDT vous demande aujourd'hui de stabiliser les perspectives des agents, de leur rendre confiance en vous engageant dans la délibération de juin

- **à ne reverser aucun agent au centre de gestion et à garantir à chacun un reclassement dans un périmètre restreint (type zone d'affectation des titularisés) en cas de fusions d'établissements**
- **à proposer une formation adaptée à chaque agent (bilan professionnel etc.)**
- **à reconnaître la polycompétence comme une spécialité valorisée dans la carrière des agents (accès ATTP)**

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de notre parfaite considération.

La Secrétaire de la section CFDT du Conseil
Régional



Dominique Aubry-Frelin
(06 82 13 75 11)